Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202287-20251127-CM2025113-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 novembre 2025
Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 24 novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Catherine BOISLIVEAU, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Adjoints, Julien BENOIST, Jean-François LE MIGNOT, Anne-Karine LE MAOU, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC

Absents, excusés : Sonia ALLAIN, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER. Quentin LE HERVÉ, qui donne pouvoir à Catherine BOISLIVEAU

Absents : Erwan GUIZOUARN, Sylvie LE GALL-BRIAND, Martine TRAPON

Secrétaire de séance : Serge OLLIVAUX

2025113 - Installation d'un sentier ludique dans la cour du groupe scolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des devis ont été sollicités pour acquisition d'un parcours ludique (plusieurs modules) dans la cour haute du groupe scolaire (partie enherbée).

Les propositions sont les suivantes :

Société	Montant HT	Montant TTC
ALTRAD MEFRAN	6 060.00 euros	7 272.00 euros
MANUTAN	6 374.65 euros	7 649.58 euros

Le Conseil Municipal, après étude des propositions et après en avoir délibéré

- **VALIDE** la proposition de la société ALTRAD MEFRAN, pour fourniture d'un sentier ludique pour un montant de 4 162.00 euros HT soit 4 994.40 euros TTC
- **PRECISE** que les montants sont prévus à la Section Investissement du budget de la commune (90400), opération 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire

Serge OLLIVAUX
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 2 décembre 2025
Et publication ou notification le 2 décembre 2025

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC